

POSITION DES PARTIS VENTILÉE PAR PROVINCE

Parti	Total	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.-B.	Yukon et T.N.-O.
Libéral	109	3	1	1	5	57	35	2	1	0	4	0
Conservateur	109	4	3	10	5	2	41	8	8	19	8	1
Néo-démocrate	30	0	0	0	0	0	11	3	4	0	11	1
Créditiste	14	0	0	0	0	14	0	0	0	0	0	0
Indépendant	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0
TOTAL	264	7	4	11	10	74	88	13	13	19	23	2

DÉCLARATION DE M. TRUDEAU

A une conférence de presse à Ottawa le 2 novembre, le premier ministre a fait la déclaration suivante:

Au début de la campagne électorale, j'ai dit que nous désirions nous adresser à nos concitoyens et entendre ce qu'ils avaient à nous dire. Le scrutin de lundi a montré qu'un nombre considérable de Canadiens estiment que le travail du gouvernement n'a pas été satisfaisant au cours des quatre dernières années et demie. Les observateurs n'ont pu, avec certitude cependant, attribuer à une raison particulière, encore moins à un ensemble de causes, ce qui s'est produit.

Le vote de lundi nous a montré, à mes collègues et à moi-même, mieux que ne l'autait fait n'importe quel autre mécanisme, qu'il y a eu des déficiences. Néanmoins, ce que le vote n'a pas fait, c'est d'exprimer une nette préférence pour un parti déterminé.

La tâche gouvernementale doit être poursuivie pendant le délai accordé par la loi aux recomptages qui établiront les résultats définitifs. Ceci est impérieux, aussi bien pour la stabilité intérieure du pays que pour nos relations avec l'étranger. Toutefois, il est encore plus important que le gouvernement se présente devant le Parlement aussitôt qu'il sera raisonnablement possible de le faire. C'est ce qu'exige en effet notre système gouvernemental.

EXAMENS MÉDICAUX EN OUGANDA

Quatre autres techniciens médicaux des Forces armées canadiennes sont arrivés à Kampala, en Ouganda, pour prêter main forte aux autorités médicales qui doivent examiner les Asiatiques de l'Ouganda avant leur départ pour le Canada.

On a dû faire appel à du personnel supplémentaire, car le nombre de personnes examinées chaque jour est passé à environ 300 à l'approche de la date limite d'évacuation du 7 novembre.

Un assistant médical et trois techniciens de

En vertu de la Constitution canadienne, le gouvernement est responsable au Parlement. Le maintien en exercice de mon gouvernement dépendra donc de la volonté de la Chambre des communes. C'est là l'essence même de la démocratie parlementaire.

Les électeurs canadiens ont élu une nouvelle Chambre des communes. Il nous incombe à présent de voir à ce que cette Chambre fonctionne. Cela dépendra de tous les députés et de tous les partis, car aucun parti ne bénéficie, à lui seul, d'un soutien suffisant à la Chambre pour faire prévaloir sa volonté sans la collaboration des autres. Je veux cependant déclarer ce soir que mes collègues et moi-même entendons déployer tous nos efforts afin d'assurer le bon fonctionnement de la Chambre et afin de montrer au peuple canadien que la souplesse du régime parlementaire justifie pleinement sa réputation d'excellence.

J'ai donc pris la décision de recommander au Gouverneur général de convoquer le Parlement aussitôt qu'il sera possible de le faire commodément après le retour du dernier bref d'élection — et je chercherai à obtenir la confiance des représentants dûment élus du peuple quant aux moyens que nous proposerons pour résoudre ces problèmes qui sont au premier plan des préoccupations des Canadiens.

laboratoire se sont joints à huit autres membres du personnel des Forces armées et à six médecins du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pour faire passer les visites, qui se poursuivent presque vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Les techniciens médicaux ont pris des radiographies et effectué divers tests de laboratoire dans le cas de plus de 4,000 personnes.

Le Canada est la seule nation qui ait une équipe médicale à cette fin en Ouganda. L'équipe devait rentrer au Canada le 7 novembre.